

Orsay, le 2 juillet 2020

Fiche de poste Chef(fe) de projets Energie et Construction Durables

Direction du Développement Durable

1. Le cadre

1.1 Le projet de cluster Paris-Saclay

À une quinzaine de kilomètres du centre de Paris, le plateau de Saclay constitue l'un des plus grands pôles scientifiques français, grâce à l'implantation depuis 1945 de grands établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Ce territoire francilien possède de puissants atouts pour répondre aux enjeux d'une économie mondiale en profonde mutation :

- l'excellence académique et la renommée de ses établissements d'enseignement supérieur réunis dans l'Université Paris-Saclay ;
- la force industrielle de ses pôles d'activité majeurs de l'Essonne et des Yvelines que sont Courtaboeuf, Massy, Saint-Quentin-en-Yvelines, Vélizy-Villacoublay ;
- sa concentration d'activités de recherche et développement exceptionnelle autour des filières stratégiques de l'énergie, des mobilités, des TIC, de la santé, de l'aérospatiale-défense sécurité...

Afin de conforter le développement du plateau de Saclay, la loi n°2010-597 du 3 juin 2010 relative au Grand Paris modifiée par la loi MAPTAM n°2014-58 du 27 janvier 2014 du a créé un établissement public à caractère économique et commercial qui a pour objet « l'impulsion et la coordination du développement du pôle scientifique et technologique du plateau de Saclay, ainsi que son rayonnement international » : c'est l'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay (EPA Paris-Saclay).

1.2 L'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay

L'EPA Paris-Saclay est en charge de plusieurs missions au service de la mise en œuvre d'un projet de « cluster technologique de niveau mondial » à l'échelle du plateau de Saclay.

A cet effet, il réalise des grandes opérations d'aménagement (direction de l'aménagement), en particulier sur la frange sud du Plateau de Saclay (campus urbain, de l'ordre de 2 millions de m²).

Il anime une réflexion stratégique et de cohérence d'ensemble à l'échelle du territoire : développement du pôle scientifique et technologique, développement durable, développement

des réseaux d'entreprises, des services, et de l'entreprenariat (direction de la stratégie et de l'innovation).

Il est également maître d'ouvrage d'opérations immobilières et d'équipements ou en prestation de services pour le compte d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche (direction de l'immobilier et des infrastructures),

Il comprend également une direction de la communication et un secrétariat général regroupant les services financiers, juridiques et RH.

1.3 Direction de l'Aménagement et du Développement Durables

La direction de l'aménagement et du Développement Durables animée par le Directeur général adjoint et est organisée de la manière suivante :

1. Une Direction de l'Aménagement regroupant :

- Une direction de projets « Yvelines », qui développe des opérations d'aménagement dans le cadre d'une stratégie territoriale élaborée en liaison avec les collectivités locales sur les secteurs de Satory, Trappes et Guyancourt ;
- Une direction de projets « Quartier de l'Ecole polytechnique / Corbeville », organisée en équipes projets, où sont situées les opérations majeures autour du campus de l'Ecole polytechnique et du futur quartier Corbeville,
- Une direction de projets « Quartier Moulon / Christ de Saclay », organisée en équipes projets, où sont situées les opérations majeures autour notamment du campus de l'Ecole Centrale-Supélec, de l'ENS et du pôle Biologie Pharmacie Chimie de l'Université Paris Saclay ainsi que les développements autour du site du CEA à Saclay,
- Un pôle de missions transversales (Foncier, Données numériques SIG, études).

2. Une direction technique/travaux, qui assure notamment la maîtrise d'ouvrage des travaux d'aménagement des espaces publics ;

3. **Une direction de la RSE et du Développement Durable** en charge de la stratégie de l'EPA Paris-Saclay sur l'environnement et la ville durable. La direction porte également la démarche de Responsabilité Sociétale de l'Etablissement (RSE) qui sera fédératrice pour l'ensemble des acteurs qui font le projet Paris-Saclay. A ce titre, elle pilote les études/ actions transversales sur notamment les nouveaux services, la mobilité, l'énergie, l'eau, la biodiversité et l'agriculture.

2. Le poste

Au sein de la direction du développement durable, le/la chef(fe) de projets participe, sous l'autorité de sa directrice et de sa directrice adjointe, à la définition et à la mise en œuvre des stratégies énergétiques et des principes de la construction durable des quartiers. Les missions dont le / la chef(fe) de projets sera en charge s'inscrivent dans l'ensemble du territoire de l'OIN Paris-Saclay.

ACTIVITES ET TACHES RELATIVES AU POSTE :

Le / la chef(fe) de projet se positionne en tant que référent(e) des problématiques énergétiques et de la construction durable sur les différentes opérations d'aménagement et sur le territoire de l'OIN, il / elle pilotera les sujets suivants :

- La réalisation et l'actualisation de la synthèse des ambitions environnementales de l'établissement sur la construction immobilière et son articulation avec les aménagements développés par l'EPA (espaces publics, infrastructures...). Ces ambitions s'inscrivent dans une démarche globale en lien avec les sujets portés par les équipes de la direction du Développement Durable. Il s'agit de questionner régulièrement ces niveaux d'ambitions et de s'assurer de leur partage avec les équipes de l'EPA Paris-Saclay et avec les partenaires externes. Cette stratégie s'inscrira dans les perspectives nationales de neutralité carbone à 2050, il s'agit notamment d'identifier et mobiliser l'ensemble des leviers dont dispose l'EPA Paris-Saclay pour participer à l'atteinte de cet objectif.
- La définition, la consolidation et la mise en œuvre de stratégies énergétiques vertueuses sur les quartiers et les nouvelles constructions, en relation avec le directeur de projet réseau de chaleur. Il s'agit notamment de mobiliser les moyens pour la maîtrise des besoins énergétiques des quartiers, de suivre la mise en œuvre des systèmes de production et de distribution énergétiques à l'échelle des bâtiments et des quartiers. Il s'agit également de piloter une mobilisation des surfaces toitures pour la mise en œuvre de photovoltaïque par un opérateur tiers et d'accompagner la réflexion d'une animation énergétique à l'échelle quartier ainsi que développer des actions en direction de systèmes de méthanisation utilisant de la matière organique locale.
- La participation à la mise en œuvre du réseau énergétique intelligent de Paris-Saclay en relation avec le directeur du réseau de chaleur. Dans le cadre du projet européen D2Grids, il s'agit de suivre la mise en œuvre d'un système de stockage thermique sur le réseau et d'un système de gestion avancée de la demande énergétique en relation avec les clients du réseau de chaleur. Il s'agit également de suivre et mettre en œuvre de nouveaux systèmes d'énergies renouvelables pour le réseau (centrales photovoltaïques en autoconsommation individuelle sur le réseau de chaleur et de froid).
- L'émergence et/ou à la structuration de filières de l'économie circulaire, notamment pour l'approvisionnements en matériaux durables pour les chantiers en collaboration avec les acteurs du territoire. Il s'agira d'établir une feuille de route pour l'utilisation de ces matériaux durables dans la fabrique des quartiers.
- Le suivi de la performance environnementale et énergétique des lots immobiliers, sous maîtrise d'ouvrage publique ou privée, depuis les consultations jusqu'aux livraisons. Il s'agit de piloter les AMO Développement Durable et d'accompagner les équipes de la direction de l'aménagement et de la direction immobilière dans la définition et la déclinaison opérationnelle des principes stratégiques de la performance environnementale et énergétique dans les constructions immobilières.
- Le suivi de la performance environnementale des espaces publics contribuant à un cadre de vie attractif et des infrastructures de la conception à la réalisation. Il s'agit de piloter les AMO Développement Durable des différentes ZAC et d'accompagner les équipes de la direction de l'aménagement et direction des travaux dans la définition, la déclinaison et la mise en œuvre opérationnelle des principes stratégiques de la performance environnementale dans les espaces publics et infrastructures.
- La réalisation d'un tableau de bord permettant de suivre l'avancée de la construction durable dans le temps et dans l'espace. Les processus de collecte et de traitement des données seront définis en relation avec le responsable de la donnée opérationnelle.

- La participation à la définition et au suivi de la mise en œuvre des actions de la démarche de Responsabilité Sociétale de l'Etablissement sur les volets en lien avec la fabrique durable des quartiers.

Enfin, selon les besoins, le/la chef(fe) de projet est amené (e) à piloter des missions transversales à l'échelle de la direction.

3. Le profil du candidat

Profil et expérience

Formation de niveau Bac +5 : diplôme d'ingénieur, d'architecte avec une spécialisation en environnement, master 2 en développement durable, en génie urbain, en génie civil...

Connaissances et compétences requises

COMPETENCES REQUISES :

SAVOIR / SAVOIR-FAIRE :

- Management de projet
- Très bonne connaissance de la construction durable et des systèmes énergétiques (réseaux de chaleur, ENR&R, système d'information énergétique...).
- Bonne connaissance des principes constructifs.
- Bonne connaissance des référentiels et labels environnementaux de la construction et des quartiers.
- Maîtrise des procédures administratives et des réglementations relatives au droit de la construction et de l'énergie
- Connaissance en matière de droit de l'urbanisme et de l'environnement.
- Bonne connaissance du code de la commande publique.

Qualités attendues :

- Capacités d'analyse fine pour pouvoir adapter chaque projet aux spécificités de chaque territoire
- Intérêt pour l'urbanisme et l'architecture
- Intérêt pour l'innovation
- Capacités relationnelles
- Goût pour le travail en équipe
- Méthode et rigueur
- Autonomie
- Sens de l'initiative
- Capacité à s'exprimer à l'oral
- Capacité d'adaptation
- Sens de la négociation

- Travail sur écran quotidien

- Visites de chantier : port d'EPI obligatoire
- A minima une expérience significative en environnement, énergie ou construction durable est souhaitée.

4. Contact

EPA Paris-Saclay - Direction Ressources humaines
rh@oin-paris-saclay.fr